

der, parce qu'originant de la nature des choses, elle vient de Dieu même.

L'Etat donc, ne peut imposer aux parents : ses écoles, ses maîtres, ses livres, ses méthodes. C'est le devoir et le droit du père de famille de fonder des écoles, de mettre entre les mains des enfants les livres de son choix et de lui donner les maîtres de son goût, pourvu qu'en cela, il ne contrarie en rien les prescriptions de l'Eglise.

E.-A. BAILLAIRGÉ, Ptre

---

“ Mon patrimoine, c'est l'Eucharistie. ” — Quelle fortune !

MERE TH. DE JÉSUS.

C'est le pauvre qui tend la main, mais c'est Dieu qui reçoit.

C'est l'effet d'une grande raison de supporter dans autrui les choses qui sont contre la raison.

Entre tard et trop tard, il y a, par la grâce de Dieu, une distance incommensurable. (Mad. Swetchine.)

La Providence a fait de nos vices chéris une verge avec laquelle elle nous châtie. (Shakespeare.)

Plus ce qu'on demande à Dieu a de p'x, plus on est sûr d'être exaucé ; et si c'est le bien infini qu'on demande, le succès de la prière devient tout à fait infallible. (Mgr Gay.)

Il suffit qu'on interdise le désespoir, pour que le malheur ait le droit de tout espérer. (Mad. Swetchine.)

Toute faute délibérée est comme une maille échappée au tricot ; toute la trame s'en ressent.

(La vén. Barat.)